

Compte-rendu de la séance plénière du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 22 novembre 2022

À la demande de Solidaires Finances Publiques une minute de silence a été observée au début de la séance afin de rendre hommage au chef de brigade du Pas de Calais tué dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que très peu de représentants de l'administration étaient présents à ce dernier CDAS de l'année, ce qui démontre le peu d'intérêt que l'action sociale représente pour ces directions. Pourtant l'action sociale est un élément essentiel, ce qui s'est vérifié tout au long de la réunion.

Le secrétariat adjoint est assuré par Solidaires Finances.

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 14/06/2022 :

Approuvé par les OS

2°) CAL 2022 :

► Arbre de Noël 2022 : il aura lieu au zénith de Caen le samedi 17 décembre. 500 places ont été réservées, distribuées aux enfants et aux accompagnants. Le surplus des places a été proposé aux agents.

Les chèques cadeaux : On s'étonne qu'un nombre conséquent de e-cado cartes de l'an dernier n'ait pas été utilisé.

Cette année, le CDAS du Calvados a décidé de passer les e-cado cartes pour les 13/17 ans de 20 à 25 euros.

Malgré l'augmentation des denrées alimentaires, le goûter constitué de chocolats et madeleines est maintenu à quantité et qualité égales.

► Les sorties proposées en 2022 :

- Paris + musée des arts premiers
- Festyland
- Château de Crèvecœur en Auge
- Le Mont Saint Michel

- Escape games
- Les mini-concerts de l'orchestre de Caen

Dans l'ensemble ces sorties ont été très appréciées.

► L'abonnement Trip Normand : cette action est renouvelée. Nous rappelons que la carte ouvre droit à de nombreuses réductions sur des activités commerciales et de loisirs. Vous pouvez les retrouver en détail sur le site : <https://www.trip-normand.fr/>

► Les escape games : Nous avons signalé que la participation demandée aux agents est parfois supérieure au tarif groupe proposé par le site. Il semble que le surcoût soit dû à l'intervention du prestataire. Une étude va être menée pour éviter ce type de désagrément.

► Les actions « Abonnement jeunesse » et « Séminaire de gestion du stress » fonctionnent toujours très bien.

► Les consultations psychologue sont de plus en plus demandées. Des consultations avocat ont été proposées en 2022 pour la première fois. C'est l'assistante de service social qui prescrit ces consultations.

3°) Réflexions sur l'enveloppe « coupon sport 2022 » :

Avec le solde du crédit de l'action sociale locale, il a été décidé d'élargir l'attribution des coupons sport. À travers cette action, l'action sociale peut ainsi satisfaire des agents qui ont bénéficié de peu d'actions locales ces dernières années.

4°) Questions diverses :

- RIA : fermeture prévue du 09 au 15 décembre.

Nous avons demandé la tenue d'un CDAS avec un point spécifique sur la restauration collective : travaux RIA et restaurants financiers dans le département.

► Nous avons reparlé de l'action « Amitié finances », une action qui concernait certains retraités, agents en arrêt maladie (congé longue durée ou congé longue maladie) il y a quelques années et qui avait été abandonnée. Cette action (achat de ballotins de chocolats) permettait de garder un lien avec ces personnes souvent isolées.

► En application de la réglementation concernant la protection des données, la délégation ne peut plus obtenir les adresses mail personnelles des agents retraités (nouveaux et anciens) auprès du service des pensions. En effet, l'accord express du retraité est nécessaire pour communiquer cette information. Solidaires Finances a signalé cette difficulté lors du CNAS de juillet.

Dans l'attente d'une solution pérenne, nous avons sollicité les directions pour que cet accord soit demandé par les services RH lors du dépôt d'un dossier de retraite et que les adresses de messagerie personnelle soient communiquées aux délégations du lieu de résidence. Nous regrettons toutefois que si peu de directions locales soient présentes à ce CDAS pour entendre notre demande.

Les retraités sont bénéficiaires de plein droit de l'action sociale du ministère (sorties, restauration, aides et prêts, service social, actions locales...). Sans possibilité de contact, il y a toutes les chances que ces retraités soient exclus de l'action sociale locale faute de pouvoir en être informés.

N'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la délégation si vous partez prochainement en retraite ou à faire connaître cette difficulté.

Tout au long de l'année 2022, Solidaires Finances est intervenu pour que le budget de l'action sociale 2022 bénéficie aux agents qui ont un faible quotient familial ainsi qu'aux actifs sans enfant qui se sentaient un peu laissés pour compte.

Solidaires Finances vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Vos représentantes Solidaires Finances à ce CDAS:

- Carine Tréfeu *DDFIP14*
- Nathalie Quitté *DGDDI*
- Esméralda Couasse *DIRCOFI Nord*
- Sonia Lemarchand *DDFIP14*
- Patricia Bernaud *DISI Nord retraitée*

N'hésitez pas à nous contacter.